

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANGES BELLETTREUX.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi 18 Septembre, 1849 No. 107.

### NOUVELLE LETTRE

DE M. LE MARQUIS DE VALDEGAMAS.

Suite et fin.

Du reste, qu'il en soit ce qu'on voudra, il résulte toujours de ce que nous avons exposé : Que le mal triomphe toujours du bien naturellement, et que Dieu triomphe toujours du mal par un acte de sa volonté souveraine; que cela est arrivé dans la période qui commence à la création et finit au déluge; que cela est arrivé dans la période qui commence au déluge et finit à la venue de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, et que la même chose arrivera, suivant le témoignage des Ecritures, dans la période qui court, et se prolonge de la venue de Notre-Seigneur, comme Sauveur des hommes, jusqu'à sa venue en gloire et en majesté, comme juge du genre humain. Eh bien ! une loi qui s'accomplit dans tous, tous jours et en toutes ses parties, une loi qui apparaît au commencement, au milieu et à la fin des temps, est une loi divine qui tient la terre sous son empire, une loi qui préside au développement de l'humanité et qui respicendit dans l'histoire. Je ne l'ai pas inventée, je l'ai vue. Je n'ai fait autre chose que la montrer aux autres, revêtue d'une formule.

Comme on le voit, le catholicisme est bien loin de considérer la vie sociale et la vie humaine à travers un prisme aux riches et brillantes couleurs. Cela vient de ce qu'à ses yeux la vie est une expiation et la terre une vallée de larmes, qu'on appelle *mal* parmi les hommes, et ce qui est mal en effet considéré dans son origine, qui est le péché, se change en bien par ses effets dans la main de Dieu : que tantôt le mal serve de châtiement, que tantôt il serve d'expiation, il est toujours un instrument, de la justice ou de la miséricorde de Dieu, de sa justice envers les réprouvés, de sa miséricorde envers les saints.

Ces deux points de vue, l'un divin, l'autre humain, servent à expliquer l'étonnante contradiction que l'on remarque entre les jugements et les paroles de Notre-Seigneur et les jugements et les paroles des hommes. Bienheureux ceux qui pleurent ! disait le Sauveur sur la montagne. Et à qui disait-il cela ? Il le disait au monde qui a toujours tenu les larmes pour signe de malheur. Bienheureux les pauvres en esprit ! Il le disait cela aux peuples, aux nations qui étaient occupés à exalter l'orgueil. Ceux qui étaient injustement persécutés étaient pour le monde un objet de compassion ; le Seigneur, en les appelant bienheureux en présence du monde, les a rendus dignes d'envie. Le monde avait choisi la croix pour symbole d'infamie, le Seigneur l'a choisie pour symbole de victoire. Le monde appelait grands les orgueilleux, le Seigneur appelle grands les humbles. Le monde sanctifiait les plaisirs, le Seigneur sanctifiait les tribulations. Aussi, au moment d'expirer, le Seigneur, maître absolu de toutes choses, ne trouva pas dans les trésors de l'éternité de joyaux plus haut prix à donner en héritage à Sa Très-Sainte Mère et à ses saints apôtres que la croix, les larmes et le martyre.

Où, la vie est une expiation, la terre une vallée de larmes. Il ne sert de rien de se rebeller contre la providence, contre la raison et contre l'histoire. Si vous ne voulez pas lever les yeux au ciel, abaissez-les sur le berceau d'un enfant sans péché : là, comme de toutes parts, vous lirez une leçon qui remplit d'épouvante. Voyez-vous cet enfant qui achève de naître, qui n'a ni volonté, ni intelligence, ni force, qui ne peut rien, qui ne sait rien ? Eh bien ! dans son extrême faiblesse et dans son extrême ignorance, il ne peut et ne sait qu'une seule chose, il sent, il sait pleurer ; c'est seulement pour verser des larmes qu'on n'a pas besoin de maître : *Et nunc intelligite.*

Mes opinions, dit-on, sont contraires à la philosophie et à la raison ; mais je demande : à quelle raison, à quelle philosophie ? La raison telle qu'elle est sortie de la religion catholique, qui est sa mère, sont pour moi vénérables et saintes. Si par raison on entend la faculté que Dieu a donnée à l'homme de recevoir et de comprendre ce qu'il lui révèle et de tirer de ce qui lui est révélé des conséquences avantageuses pour la vie et pour la société, je respecte et vénère la raison humaine, comme un des chefs-d'œuvre de Dieu. Si par raison on entend la faculté d'inventer la vérité, ou celle de découvrir sans le secours de la révélation divine, ces vérités fondamentales, mères de toutes les autres, alors, non-seulement je ne l'honore pas, je ne la révère pas, mais je la nie résolument. Ses adorateurs adorent une ombre, moins qu'une ombre réelle, une ombre vue en rêve. Entre les idées fondamentales de toutes les sciences et la raison il y a le même rapport qu'entre les objets extérieurs et la pupille de l'œil ; leur relation n'est pas une relation de causalité, mais une relation de co-existence.

Si, par philosophie, on entend la science qui consiste à réduire en système, à exposer méthodiquement les vérités fondamentales de tel ou tel genre qui nous ont été révélées, à les ordonner entre elles de manière qu'elles forment un tout harmonique et lumineux, à signaler les rapports qu'elles ont les unes avec les autres et à tirer de leur sein fécond d'autres vérités secondaires qui puissent servir d'enseignement à la société et à l'honneur, je respecte et vénère la philosophie comme une chose qui honore et grandit le genre humain. Elle fut la philosophie dans les mains des docteurs catholiques ; telle fut la philosophie dans les mains de saint Augustin, que personne ne surpassa, que personne n'égalait pour la finesse, la sagacité, la pénétration du génie ; telle fut la philosophie entre les mains de Saint-Thomas, qui, pour la solidité, l'étendue, la profondeur du génie, n'a pas de rivaux. Ce n'est certes pas à cette espèce de philosophie que je pensais quand je condamnais la philosophie dans mes lettres. Mais si la philosophie consiste à connaître Dieu sans le secours de Dieu, l'homme, sans le secours de celui qui l'a formé

et la société sans le secours de celui qui la gouverne secrètement ; si par philosophie on entend la science qui consiste en une triple création, la création divine, la création sociale et la création humaine, je nie résolument cette création, cette science, et cette philosophie. Voilà ce que je nie, et pas autre chose : ce qui veut dire que je nie tous les systèmes rationalistes, les quels reposent sur ce principe absurde, à savoir : que la raison est indépendante de Dieu et est compétente pour toute chose.....

Le grand arbre rationaliste, planté au milieu de la société, est comme cet arbre du Paradis terrestre qui amena la mort dans le monde. Du rationalisme sont sortis le spinosisme, le voltairianisme, le kantisme, l'hégélianisme et le consinisme, toutes doctrines de perdition qui, dans l'ordre politique, religieux et social, sont pour l'Europe ce que, dans l'ordre physique, est pour le céleste empire l'opium des anglais.

Où, la société européenne se meurt : les extrémités sont froides, le cœur se sera bientôt. Savez-vous pourquoi elle se meurt ? Elle se meurt parce qu'elle a été empoisonnée ; elle se meurt parce que Dieu l'avait faite pour être nourrie de la substance catholique, et que des médecins empiriques lui ont donné pour aliment la substance rationaliste. Elle se meurt parce que, de même que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, de même les sociétés ne périssent pas seulement par le fer, mais par toute parole anti-catholique sortie de la bouche des philosophes. Elle se meurt parce que l'erreur tue, et que cette société est fondée sur des erreurs. Sachez que tout ce que vous tenez pour isolé et indépendant est faux.

La force vitale de la vérité est si grande que, si vous étiez en possession d'une vérité, d'une seule, cette vérité pourrait vous sauver. Mais votre chute est si profonde, votre décadence si radicale, votre aveuglement si complet, votre audité si absolue, votre infortune tellement sans exemple que, cette seule vérité, vous ne l'avez pas. Pour cette raison, la catastrophe qui doit venir sera, dans l'histoire, la catastrophe par excellence. Les individus peuvent se sauver encore, parce qu'ils peuvent toujours se sauver ; mais la société est perdue, non qu'elle soit dans une impossibilité radicale de se sauver, mais parce que, selon moi, il est évident qu'elle ne veut pas se sauver. Il n'y a pas de salut pour la société, parce que nous ne voulons pas faire de nos fils des chrétiens et parce que nous-mêmes nous ne sommes pas de vrais chrétiens. Il n'y a point de salut pour la société, parce que l'esprit catholique, seul esprit de vie, ne vivifie pas tout, ne vivifie pas l'enseignement, le gouvernement, les institutions, les lois, les mœurs. Changer le cours des choses dans l'état où elles sont serait, je ne le vois que trop, une entreprise de géants. Il n'y a point de pouvoir sur la terre qui, par soi seul, puisse en venir à bout, et c'est à peine si l'on aurait la puissance de la commencer. Heureux si tous travaillaient de concert ; mais je vous laisse à juger si ce concert est possible et jusqu'à quel point il l'est, et à décider si, même cette possibilité admise, le salut de la société ne serait pas de toutes manières un vrai miracle.

Il est temps de finir cette lettre, qui vous dérobe l'espace dont vous avez besoin pour traiter d'autres questions. En terminant, vous me permettez de faire une observation importante. De tous les pouvoirs nés de la nouvelle organisation des sociétés européennes, aucun n'est plus colossal, plus exorbitant que celui qui est accordé à chacun de déposer sa parole dans les oreilles du peuple. Les sociétés modernes ont conféré à tous le pouvoir d'être journalistes, et aux journalistes la charge redoutable d'enseigner les nations que Jésus-Christ confia à ses apôtres. Je ne veux pas en ce moment me prononcer sur cette institution, je me borne à vous faire remarquer sa grandeur : votre profession est à la fois un sacerdoce civil et une milice. L'instrument que vous maniez peut être un instrument de salut ou de mort. La parole est plus touchante que le glaive, plus prompt que l'éclair, plus destructive que la guerre. Ministre de la parole sociale, n'oubliez jamais que la responsabilité, plus terrible accompagnée toujours ce terrible ministère que l'éternité seule a des peines suffisantes pour punir ceux qui mentent la parole, ce don divin, au service de l'erreur, de même que l'éternité seule a des récompenses suffisantes pour ceux qui consacrent leur parole et leurs talents au service de Dieu et des hommes.

JUAN DONOSO CORTEZ

DISCOURS DE M. VICTOR HUGO A L'OUVERTURE DU CONGRÈS DE LA PAIX UNIVERSELLE, TENU A PARIS LE 22 AOUT.

Messieurs,

Beaucoup d'entre vous viennent des points du globe les plus éloignés, le cœur plein d'une pensée religieuse et sainte. Vous comptez dans vos rangs des publicistes, des philosophes, des ministres des cultes chrétiens, des écrivains éminents, plusieurs de ces hommes considérables, de ces hommes publics et populaires qui sont les lumières de leur nation. (Applaudissements.) Vous venez ajouter aux principes qui dirigent aujourd'hui les hommes d'Etat, les gouvernants, les législateurs, un principe supérieur. Vous venez tourner en quelque sorte le dernier et le plus auguste feuillet de l'Evangile, celui qui impose la paix aux enfants du même Dieu, et dans cette ville qui n'a encore décrété que la fraternité des citoyens, vous venez proclamer la fraternité des hommes. (Bravo ! bravo !)

Soyez les bienvenus ! Messieurs, cette pensée religieuse, la paix universelle, toutes les nations liées entre elles d'un lien commun

l'Evangile pour loi suprême, la médiation substituée à la guerre, cette pensée religieuse est-elle une pensée pratique ? cette idée sainte est-elle une idée réalisable ? Beaucoup d'esprits positifs, comme on dit aujourd'hui, beaucoup d'hommes politiques vieillies dans le manège des affaires, répondent non. Moi, je réponds avec vous, je réponds sans hésiter, je répond : Oui (Applaudissements.), et je vais essayer de le prouver tout à l'heure.

Je vais plus loin ; je ne dis pas seulement : c'est un but réalisable, je dis : c'est un but inévitable. On peut en retarder ou en hâter l'avènement : voilà tout.

La loi du monde n'est pas, et ne peut pas être distincte de la loi de Dieu. Or, la loi de Dieu, ce n'est pas la guerre, c'est la paix. (Applaudissements.) Les hommes ont commencé par la lutte, comme la création par le chaos. (Nouveaux applaudissements.) D'où viennent-ils ? De la guerre ; cela est évident. Mais où vont-ils ? A la paix ; cela n'est pas moins évident.

Quand vous affirmez ces hautes vérités, il est tout simple que votre affirmation rencontre la négation ; il est tout simple que votre foi rencontre l'incrédulité ; il est tout simple que dans cette heure de nos troubles et de nos déchirements, l'idée de la paix universelle surprenne et choque presque comme l'apparition de l'impossible et de l'idéal ; il est tout simple que l'on crie à l'utopie ; et, quant à moi, humble et obscur ouvrier dans la grande œuvre du dix-neuvième siècle, j'accepte cette résistance des esprits sans qu'elle m'étonne ni me décourage. Est-il possible que vous ne fussiez pas détournés les têtes et fermer les yeux dans une sorte d'éblouissement, quand, au milieu des ténèbres qui pèsent encore sur nous, vous ouvrez brusquement la porte rayonnante de l'avenir ? [Bravo ! bravo !]

Messieurs, si quelqu'un, il y a quatre siècles, à l'époque où la guerre existait de commune à commune, de ville à ville, de province à province, si quelqu'un eût dit à la Lorraine, à la Picardie, à la Normandie, à la Bretagne, à l'Auvergne, à la Provence, au Dauphiné, à la Bourgogne : Un jour viendra où vous ne vous ferez plus la guerre, un jour viendra où vous ne ferez plus d'hommes d'armes les uns contre les autres, un jour viendra où l'on ne dira plus : Les Normands ont attaqué les Picards, les Lorrains ont repoussés les Bourguignons. Vous avez bien encore des différends à régler, des intérêts à débattre, des contestations à résoudre, mais savez-vous ce que vous mettez à la place des hommes d'armes, savez-vous ce que vous mettez à la place des gens de pied et de cheval, des canons, des faroucheurs des lances, des piques, des épées, vous mettez une petite boîte de sapin que vous appellerez l'urne du serfain, et de cette boîte il sortira, quoi ? une assemblée ! une assemblée en laquelle vous vous sentirez tous vivre, une assemblée qui sera comme votre âme à tous, un conseil souverain et populaire qui décidera, qui jugera, qui résoudra tout en loi, qui fera tomber le glaive de toutes les mains et surgira la justice dans tous les cœurs, qui dira à chacun : Ici finit ton droit, le commence ton devoir. Bas les armes ! vivez en paix ! (Applaudissements.) Et ce jour-là vous sentirez une pensée commune, des intérêts communs, une destinée commune ! vous vous embrasserez, vous vous reconnaîtrez fils du même sang et de la même race ; ce jour-là vous ne serez plus des peuplades ennemies, vous ne serez plus la Bourgogne, la Normandie, la Bretagne, la Provence vous serez la France. Vous ne vous appellerez plus la guerre, vous vous appellerez la civilisation ! (Bravo ! bravo !)

Si quelqu'un eût dit cela à cette époque, messieurs, tous les hommes sérieux et positifs, tous les gens sages, tous les grands politiques d'alors lussent criés : « Oh ! le songeur ! oh ! le rêve creux ! Comme cet homme connaît peu l'humanité ! Que voilà une étrange folie et une absurde chimère ! » Messieurs, le temps a marché, et il se trouve que ce rêve, cette folie, cette chimère, c'est la réalité. (Bravo.)

Et, j'insiste sur ceci, l'homme qui eût fait cette prophétie sublime eût été déclaré fou par les sages, pour avoir entrevu les desseins de Dieu ! (Applaudissements.)

Eh bien ! vous dites aujourd'hui, et je suis de ceux qui disent avec vous, que sommes ici, nous disons à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à l'Italie, à la Russie, nous leur disons :

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains à vous aussi ; un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. (Applaudissements.) Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, toutes ces provinces, se sont fondées dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées.

Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain, qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France. (Applaudissements.) Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture. (Applaudissements prolongés.) Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les Etats Unis d'Amérique, les Etats-Unis

d'Europe (Bravo !) placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par dessus les mers, échangeant leurs produits, le commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu. Applaudissements.

Et ce jour-là, il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener, car nous vivons dans un temps rapide, nous vivons dans le courant d'événements et d'idées le plus impétueux qui ait encore entraîné l'humanité, et, à l'époque où nous sommes, une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle.

Et Français, Anglais, Belges, Allemands, Russes, Slaves, Européens, Américains, qu'avons-nous à faire pour arriver le plus tôt possible à ce grand jour ? Nous aimer. Bravo ! bravo !

Nous aimer ! dans cette œuvre immense de la pacification, c'est la meilleure manière d'aider Dieu !

Car Dieu le veut, ce but sublime ! Et voyez, pour y atteindre, ce qu'il fait de toutes parts ! Voyez que de découvertes il fait sortir du génie humain, qui toutes vont à ce but, la paix ! Que de progrès ! que de simplifications ! Comme la nature se laisse de plus en plus dompter par l'homme ! comme la matière devient de plus en plus l'esclave de l'intelligence et la servante de la civilisation ! comme les causes de guerre s'évanouissent avec les causes de souffrance ! comme les peuples lointains se touchent ! comme les distances se rapprochent, et le rapprochement, c'est le commencement de la fraternité. [Bravo !]

Grâce aux chemins de fer, l'Europe bientôt ne sera plus grande que ne l'était la France au moyen âge ! Grâce aux bateaux à vapeur, on traverse aujourd'hui l'Océan plus aisément qu'on ne traversait jadis la Méditerranée ! Avant peu l'homme parcourra la terre comme les dieux d'Homère parcouraient le ciel, en trois pas. Encore quelques années, et le fil électrique de la concordie entourera le globe et étendra le monde ! (Bravo ! bravo !)

Ici, messieurs, quand j'approfondis ce vaste ensemble, ce vaste concours d'efforts et d'événements, tous marqués du doigt de Dieu ; quand je songe à ce but magnifique, le bien-être des hommes, la paix ; quand je considère ce que la Providence fait pour et ce que la politique fait contre, une réflexion douloureuse s'offre à mon esprit.

Il résulte des statistiques et des budgets comparés que des nations européennes tous les ans, pour l'entretien de leurs armées, une somme qui n'est pas moindre de deux milliards, et qui, si l'on ajoute l'entretien du matériel des établissements de guerre, s'élève à trois milliards. Ajoutez-y encore le produit perdu des journées de travail de plus de deux millions d'hommes, les plus sains, les plus vigoureux, les plus jeunes, l'élite des populations, produit que vous ne pouvez pas évaluer moins d'un milliard, et vous arrivez à ceci que les armées permanentes coûtent annuellement à l'Europe quatre milliards. Messieurs, la paix vient de durer trente-deux ans, et en trente-deux ans la somme monstrueuse de cent-huit milliards a été dépensée pendant la paix ou la guerre. [Mouvement.] Supposez que les peuples d'Europe, au lieu de se défer les uns des autres, de se jalouser, de se haïr, se fussent aimés ; supposez qu'ils se fussent dit qu'avant même d'être Français, ou Anglais, ou Allemand, on est homme, et que, si les nations sont des patries, l'humanité est une famille et, maintenant, cette somme de cent vingt-huit milliard ; si follement et si vainement dépensée par la défiance, faites-la dépenser par la confiance !

Ces cent vingt-huit milliards donnés à la haine, donnez-les à l'amour ; ces cent vingt-huit milliards donnés à la guerre, donnez-les à la paix ! Donnez-les au travail, à l'intelligence, à l'industrie, au commerce, à la navigation, à l'agriculture, aux sciences, aux arts, et représentez-vous le résultat. Si, depuis trente-deux ans, cette gigantesque somme de cent vingt-huit milliards avait été dépensée de cette façon, l'Amérique, de son côté, aidant l'Europe, savez-vous ce qui serait arrivé ? La face du monde serait changée ! les isthmes auraient été coupés, les fleuves creusés, les montagnes percées, les chemins de fer couvriraient les deux continents, la marine marchande du globe aurait centuplé, il n'y aurait plus nulle part ni frontières, ni marais ; on s'étrierait des villes là où il n'y a encore que des solitudes ; on croquerait des ports là où il n'y a encore des bécails ; l'Asie serait rendue à la civilisation ; l'Afrique serait rendue à l'homme, la richesse jaillirait de toute part de toutes les veines du globe sous le travail de tous les hommes, et la misère s'évanouirait ! Et savez-vous ce qui s'évanouirait avec la misère ? les révolutions. Oui, la face du monde serait changée ! Au lieu de se déchirer entre soi, on se repaierait pacifiquement sur l'univers ! Au lieu de faire des révolutions, on ferait des colonies ! Au lieu d'apparier la barbarie à la civilisation, on apporterait la civilisation à la barbarie ! Bravo ! bravo !

Voyez, messieurs, dans quel aveuglement la pré-occupation de la guerre jette les nations et les gouvernants : si les cent vingt-huit milliards qui ont été donnés par l'Europe depuis trente-deux ans à la guerre qui n'existait pas, avaient été donnés à la paix qui existait disons-le, et disons-le bien haut, on n'aurait rien vu en Europe de ce qu'on y voit en ce moment ; le continent, au lieu d'être un champ de bataille, serait un atelier, et au lieu de ce spectacle douloureux et terrible, le Piémont abattu, Rome, la ville éternelle, livrée aux oscillations misérables de la politique humaine, la Hongrie et Venise se débattaient héroïquement, la France inquiète, appauvrie et sombre ; la misère, le deuil, la guerre civile, l'obscurité sur l'avenir ; au lieu de ce spectacle sinistre, nous aurions sous les yeux l'espérance, la joie, la bienveillance, l'effort de tous vers le

rien-être commun, et nous verrions partout se dégager de la civilisation travail le majestueux rayonnement de la con-

Chose digne de méditation ! ce sont nos précautions contre la guerre qui ont amené les révolutions ! On a tout fait, on a tout dépensé contre le péril imaginaire ! On a aggravé ainsi la misère, qui était le péril réel ! On s'est fortifié contre un danger chimérique, on a tourné ses regards du côté où n'était pas le point noir ; on a vu les guerres qui ne venaient pas, et l'on n'a pas vu les révolutions qui arrivaient. (Bravo ! bravo !)

Messieurs, ne désespérons pas pourtant. Au contraire, espérons plus que jamais ! Ne nous laissons pas effrayer par des commotions momentanées, secousses nécessaires peut-être des grands enfantements. Ne soyons pas injustes pour le temps où nous vivons, ne voyons pas notre époque autrement qu'elle n'est. C'est une prodigieuse et admirable époque, après tout, et le XIX<sup>e</sup> siècle sera dit-on le hautement, la plus grande page de l'histoire. Comme je vous le rappelle tout à l'heure, tous les progrès s'y révèlent et s'y manifestent à la fois, les uns amenant les autres : chute des animosités internationales, effacement des frontières sur la carte et des préjugés dans les cœurs, tendance à l'unité, adoucissement des mœurs, élévation du niveau de l'enseignement et abaissement du niveau des pénalités, domination des langues les plus littéraires, c'est-à-dire les plus humaines, tout se meut en même temps, étonnante politique, science, industrie, philosophie, législation et converge au même but, la création du bien-être et de la bienveillance, c'est-à-dire, et c'est la pour ma part le but auquel je tiendrais toujours : extinction de la guerre au dehors. [Applaudissements.]

Où l'ère des révolutions se ferme, l'ère des améliorations commence. Le perfectionnement des peuples quitte la forme violente pour prendre la forme paisible ; le temps est venu où la Providence va substituer à l'action désordonnée des agitateurs l'action religieuse et calme des pacificateurs.

Désormais, le but de la politique grande, de la politique vraie, le voici : faire reconnaître toutes les nationalités, restaurer l'unité historique des peuples, et rattacher cette unité à la civilisation par la paix, éclairer sans cesse le groupe civilisé, donner le bon exemple aux peuples encore barbares, substituer les arbitrages aux batailles ; enfin, et ceci résume tout, faire prononcer par la justice la dernière loi que l'ancien monde faisait prononcer par la force.

Messieurs, je le dis en terminant, et que cette pensée nous encourage, ce n'est pas d'aujourd'hui que le genre humain est en marche à sa destinée providentielle. Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple séculaire elle a dit aux peuples : Vous êtes libres. La France a fait le second pas, et elle a dit aux peuples : Vous êtes souverains. Maintenant faisons le troisième pas, et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amérique, disons aux peuples : Vous êtes frères. [Applaudissements répétés, trois honneurs très nets et très vigoureux sont poussés par l'Assemblée. M. Victor Hugo salue.]

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 18 SEPTEMBRE 1849.

DIMES.

OBSERVATIONS SUR L'ÉCRIT SIGNÉ : UN ABOLITIONNISTE.

(Avenir du 13 septembre.)

Nous avons pour principe de nous attaquer avec franchise aux écrits que nous prétendons réfuter ; nous les analysons ou nous citons textuellement ce que nous combattons. Nos adversaires ne suivent pas, il s'en faut de beaucoup, une marche aussi loyale : ils nous accablent d'une grêle d'injures sans citer un mot de ce que nous disons, ou s'ils nous citent, c'est pour tronquer nos paroles et en atténuer ainsi toute la force. Mais cette tactique ne les accablait pas chez les citoyens bien pensants, nous en avons la certitude. Un cri d'indignation s'est élevé tout d'un coup à la vue des excès révoltants auxquels se portent, depuis quelques jours surtout, ces esprits évidemment oiseux par les vapeurs aussi grossières que fétiles qui s'élevaient de cœurs ou bouillonnent la lie des mauvaises passions. D'une autre part, la bienveillante sympathie dont nous sommes entourés, nous fait comprendre que notre cause a déjà triomphé dans tous les cœurs qui réchauffent encore quelque sentiment national, quelque notion de la morale et de l'honneur.

Nous avons maintenant à faire quelques calmes observations sur l'écrit "d'un Abolitionniste." Nous ne prendrions point en main la foudre comme il lui plaît de l'insinuer ; nous ne voulons pour arme que la vérité. Nous protestons d'abord que notre but n'est pas de nous prononcer en faveur du mode actuel de répartir le prétre, mais d'empêcher des esprits malveillants de travestir les faits et d'égarer ainsi des hommes dont la franchise devrait leur mériter des procédés plus honorables.

Voici, sommairement, le résumé de l'Un Abolitionniste : " Il a lu avec plaisir les correspondances de l'Avenir au sujet des dimes. — Le système actuel des dimes est de la plus monstrueuse iniquité. — La dime ne doit pas peser uniquement sur les agriculteurs — le ministre de la religion a le droit de percevoir un revenu exorbitant — le prétre ne doit pas précher la pauvreté par parole seulement, mais doit surtout en donner l'exemple par sa manière de vivre — il doit se contenter de peu. — Il serait désirable que le prétre fut pauvre et humble de cœur comme les apôtres ; enfin, il est question de ce dévouement et de ce désintéressement avec lequel le prétre doit accomplir son ministère, au lieu d'être un par le désir d'accumuler des richesses."

Quelles admirables maximes ! Tartuffe ne parlerait pas mieux. Aussi, il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'écrivain déclare avoir lu avec plaisir les correspondances de l'Avenir sur la dime : il a savouré l'effronterie, le mensonge, la haine aveugle que nous avons signalée dans ces correspondances ; d'un cœur si bien disposé devait couler à flots pressés les maximes toutes célestes que nous venons d'entendre.

Sérieusement parlant, abolitionniste, vous êtes inattaquable, surtout lorsque vous prétendez ramener le prétre à la pauvreté et à l'humilité de cœur qui régnaient au temps des Apôtres. Qui ne serait de votre avis ? La période apostolique fut admirable : les simples fidèles étaient si fervents, qu'ils vendirent leurs biens et en apportèrent le prix aux pieds des apôtres. Voulez-vous

que la réforme aillât jusqu'à ce point ? Prenez-y garde, et ne taillez pas plus de besogne qu'il vous en survient en achever. Quand on parle sans cesse de ramener l'Eglise à son âge d'or, il faut du moins s'arrêter sa propre conduite et la comparer avec ces heureux temps où tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, où les mœurs étaient si pures, où la haine, le libelle, le matérialisme, l'irreligion, l'égoïsme, l'amour des places, la soif de l'or et cent autres hideuses plaies des hommes du XIX<sup>e</sup> siècle étaient encore parfaitement inconnues. Mais, quand vous parlez de ramener une seule classe de citoyens aux usages apostoliques, tandis que le reste de la société aura des idées incompatibles avec ces usages, vos observations ne dénotent pas un esprit sain, mais dévoilent au contraire des préjugés aveugles et méprisables. — Si vous aviez voulu consulter impartialement l'histoire, vous y auriez lu que la dime fut établie par nécessité dans l'église, et précisément parce que les fidèles, n'ayant plus la ferveur primitive, étaient bien éloignés d'apporter leurs biens au pied des successeurs des apôtres, mais au contraire négligeaient le soin de les faire subsister. Nous sommes donc forcés de vous dire que vos maximes sentent la malveillante déclamation. Nous ne pouvons pas non plus être de votre avis lorsque vous prononcez cette sentence évidemment exagérée : " la dime actuelle est la plus monstrueuse iniquité."

Nous ne nions pas que ce fardeau ne pèse pas avec une parfaite égalité sur tous les chefs de famille ; cependant vous n'êtes pas dans le vrai quand vous parlez avec des termes si énergiques de l'iniquité de la dime. Si vous aviez lu impartialement l'extrait de la correspondance que nous citâmes dans notre feuille du 4 courant, vous auriez appris à penser plus justement sur le sujet que vous traitez. Nous ajoutons que, de fait, presque tous les Canadiens nisés paient la dime, parce que généralement ils possèdent des biens fonds, soit qu'ils soient des hommes de profession ou des artisans. — Enfin, depuis longtemps le clergé comprend et dit bien haut que ceux qui ne rétribuent pas autrement le prétre (dans les villages, par exemple), devraient se cotiser pour l'entretien des vicaires. Le clergé a les mêmes idées pour ce qui regarde la construction ou la réparation des édifices du culte &c., et ces idées prévalent déjà et sont mises en pratique. Du reste, le clergé sympathise profondément avec la classe agricole, et cette classe, qui compose presque exclusivement la nation, connaît cette sympathie. Elle voit ses préêtres mourir pour elle, quand il le faut : elle voit leur bienveillance et leurs œuvres d'humanité de tous les jours ; elle voit les établissements de charité ou d'éducation dont ils couvrent le sol de leur pays ; elle voit leurs sacrifices et leurs exemples pour la réforme des vices qui peuvent éroder l'élan d'un peuple et le faire dégénérer de la noblesse primitive de ses sentiments nationaux. Les préêtres canadiens sont les enfants de la classe agricole presque sans exception, ils n'ont pas besoin pour nourrir l'affection la plus franche et la plus cordiale envers cette classe, d'y être stimulés par les écrits d'individus qui laissent à douter si le cœur n'est pas si blâmé et si enroulé chez eux qu'ils ne puissent plus aimer, mais seulement feindre d'aimer afin de parvenir à leur but intéressé et égoïste. — Mais, en même temps, les principes dénoncés et d'honneur défendent au clergé d'imiter la conduite des habileurs des chercheurs de places, des quêteurs d'influence, qui s'aplatissent sous les pas des vicaires pour les faire servir ensuite à leur agrandissement. Ces gens-là ont pas honte de soulever la surface de la société cette lie, cette fange de l'humanité que tout honnête citoyen doit désirer voir se précipiter aux plus basses régions. Non, jamais le clergé ne fera comme ces gens-là qui disent à leurs dupes : " Voyez comme nous vous aimons ; voyez notre dévouement."

Pour nous, nous lirons à nos compatriotes : " Défiez-vous de ces zélateurs ; ce sont des hommes de cette trempe qui ont bouleversé l'Europe depuis 60 ans, et ont arraché la religion du cœur des peuples. Dites-nous si vous voulez voir le souffle glacé de l'irreligion désoler notre sol natal ? En ce cas, écoutez ces nouveaux docteurs, figurés à l'instar de leurs devanciers. De fils du Christ, ils feront de vous des fils de Voltaire. Après le préambule que nous avons cité plus haut, l'Abolitionniste entre dans la question avec des chiffres. Il examine le recensement de 1844 et il trouve que le total des grains (céréales) se monte pour cette année à 11,445,727 minots en blé, pois, avoine, orge, seigle, maïs ou blé d'Inde et sarrasin. Partageant cette récolte entre 700,000 habitants, il conclut que chaque individu avait pour sa part 16 1/2 minots. Tandis que divisant 403,535 minots qui composent la 26<sup>e</sup> partie de la récolte totale, déduction faite du douzième, à cause de la population protestante, l'Abolitionniste trouve que chacun des 255 préêtres qui desservent alors les paroisses dut recevoir 1614 minots de grains à part du casuel, etc. Et il termine en disant, n'est-ce pas là un amer sarcasme à la pauvreté du pays ?

Mais voyons un peu si le sarcasme est vraiment aussi amer qu'il le dit. Selon les calculs mêmes d'abolitionniste, chaque individu catholique, en 1844, dut donner pour le soutien du clergé la 26<sup>e</sup> partie de 16 minot de grains — combien cela fait-il par tête — si l'on considère surtout que parmi ces grains, la plupart n'ont qu'une bien petite valeur ? Maintenant, observez lecteurs, que chaque curé ne doit pas être comparé à chaque individu seulement, comme le fait l'abolitionniste, mais à chaque chef de maison, et à chaque chef de maison tenue sur un pied analogue à l'état social du clergé. C'est une ruse bien peu honnête que de faire passer le revenu de chaque curé, obligé de faire les dépenses de la tenue d'une maison, avec la part de récolte de chacun des individus qui composent la population ; car, ces individus réunissent en commun leur revenu pour défrayer une dépense que les convenances d'état rendent plus considérable par les curés que pour la presque totalité des chefs de maison ordinaire. Abolitionniste veut faire passer inaperçue sa petite fraude, il vent jeter de la poudre aux yeux. Dans une question aussi grave que celle qu'il traite, il faudrait au moins apporter de la franchise. Et puis, que font un revenu réel des curés les calculs mathématiques de l'écrivain ? Ce n'est pas sur des calculs abstraits qu'il doit juger de ce revenu, mais bien sur ce que chaque prétre a réellement reçu. Dire que dans les années de plus grande stérilité, chaque curé a reçu 1614 minots de grains, c'est une fausseté qui ne manquera pas d'attirer de toutes les parties du pays les plus fortes réclamations.

Cependant, c'est sur de pareilles données que " Un Abolitionniste " base ensuite ses obligations et ses gracieuses semonces. Ecoutez bien, Messieurs les Curés,

c'est l'écrivain qui parle : " Et cependant, dit-il, les classes privilégiées n'ont pas ralenti leur luxe et leur orgueil. — Le peuple a en un surcroît d'impôts ajoutés à la dime. — On a vu des habitants qui avec de nombreuses familles, n'ayant pas assez de grains pour vivre, consumaient la quantité de grains qu'ils devaient payer en dime au curé, et qui, ensuite devant bon gré mal gré s'acquitter de cette dette sacrée, étaient obligés de donner au curé les grains qu'ils avaient mis à part pour ensemençer leurs terres au printemps. On a vu même des préêtres trafiquer sur la pauvreté du cultivateur qui ne pouvait pas payer sa dime au temps requis, et qui pour éviter d'être poursuivi, consentait à son curé une obligation pour le double de ce qu'il lui devait, payable en six mois ou un an."

Voilà le langage révoltant des correspondants inconnus du journal l'Avenir. Ces individus n'ont pas à rougir devant le public de leurs écrits empoisonnés, pleins de fiel, de calomnie et d'odieuses représentations : ils cachent dans l'ombre leurs fronts, imitant le serpent qui se cache pour mordre. Ils représentent les préêtres continuant leur luxe, tandis que les agriculteurs étaient si pauvres. Et comment donc, messieurs, le clergé put-il agir ainsi, puisqu'il est rétribué à raison du revenu du contribuable. Si le cultivateur n'a rien, il n'a rien à payer ; s'il a peu, il paie peu ; s'il a beaucoup, il donne selon sa richesse. Que veut donc dire les hypocrites Jérémias de l'Abolitionnisme ? Le clergé subit le sort du peuple, et les phrases de l'abondance comme de la disette affectent le prétre comme le cultivateur. Qu'y a-t-il donc de si odieux, de si barbare en cela ? Ce serait bien autre chose si à la dime actuelle on substituait un impôt fixe. La classe agricole serait tenue de payer l'impôt, qu'elle eût bonne récolte ou non. On va nous répondre : Oh ! la rétribution du prétre serait considérablement réduite. — Elle le serait pour un petit nombre peut-être, pour d'autres elle serait augmentée. L'agriculteur, doit bien remarquer que la soustraction du revenu des Curés ne tomberait pas dans sa poche, mais bien dans celle de ces habileurs qui ont si peu décerné aujourd'hui. Il faudrait nommer un grand nombre d'employés pour percevoir l'impôt, et chaque employé absorberait pour ses honoraires plus que la différence supposée. L'agriculteur aurait donc plus à perdre qu'à gagner dans un changement. Quelle est aujourd'hui la classe qui profite d'avantage de l'absence ou du surplus de quelques Curés, si ce n'est la classe agricole ? L'excédent du revenu de la dime n'est-il pas consacré à des fondations et autres œuvres qui sont dans ses intérêts ? Ce sont les enfants de cette classe qui sont invariablement destinés pour les objets de la bienfaisance des Curés. Nous savons que des recherches se font sur les avantages que le peuple canadien a retirés et retirera tous les jours du noble emploi de l'excédent du revenu du clergé. Nous produirons ces considérations plus tard, quand quelque lûte généreuse nous aura devancés. Pour aujourd'hui nous terminons nos observations en protestant à la face de tout le pays contre les insinuations de dureté et de condescendance portées contre le clergé par " Un Abolitionniste." L'humanité, la douceur avec laquelle le clergé canadien, généralement parlant, exerce ses droits, est trop connue et trop avouée pour que l'insinuation du contraire puisse être faite par un citoyen respectable.

NOUVELLES D'EUROPE.

REVUE DE LA SEMAINE.

(Traduit du Tablet du 25 août.)

A Paris l'attention publique paraît bien absorbée par le Congrès de la Paix, dont la présidence a été médiocrement l'acceptation des principaux célébrités de cette capitale. L'Archevêque de Paris et M. De Falloux l'ont sagement déclinée, et M. Coquerel, ministre protestant bien connu, en a fait autant. Il n'est pas possible de mépriser tout à fait un mouvement qui attire, pour le second, des hommes d'au-delà de l'Atlantique et des contrées reculées de l'intérieur de l'Amérique, et pour lequel de grand honneur ou du moins des honneurs très distingués, ici et dans d'autres parties du continent Européen, s'intéressent jusqu'à l'enthousiasme ou la folie ; mais en somme nous ne pouvons le regarder que comme déficieux (raté). Le principe sur lequel il est basé n'est qu'un appel à la haine, sur une substitution d'une mauvaise passion à une autre — c'est le loup de l'avarice au lieu du lion de la colère, selon la belle parabole du Dante. Son principe sacré est la philanthropie, sentiment tout naturel, tout à fait différent de l'amour national qui dicte, par exemple, la trêve de Dieu et autres saints usages d'un âge catholique. De tels principes d'action — un puissant, quoiqu'il ne soit pas de beaucoup le plus puissant de notre nation, l'autre comparativement faible — seront assez efficaces pour être mis en action dans un temps destiné de grands événements ; mais lorsque les hommes en viennent au conflit réel des intérêts puissants ; lorsque surviennent ces solennels événements que les siècles voient se succéder, gouvernés par une providence que les connaissances et les systèmes de l'esprit humain ne sauraient contrôler, nous appréhendons qu'un " Congrès de la paix " — avec cinquante Cobdens voyant comme ses émissaires, ne soient pas d'une grande utilité pour refondre le torrent. — Ils ont assurément choisi un bon moment pour visiter Paris. L'état de siège vient d'être levé.

Les nouvelles de Hongrie sont importantes et probablement décisives.

La nouvelle la plus importante de Rome est celle de l'incendie d'une partie du collège Romain. On suppose que ce désastre est l'œuvre d'un incendiaire. Le Pape est toujours à Gaète, et c'est une rumeur dominante que l'on fait constamment des tentatives pour ébranler sa ferme résolution de ne rien faire d'incompatible avec sa dignité ou sa charge. Nous regrettons de lire dans un papier (le Daily News) que sa Sainteté a dernièrement souffert d'une indisposition.

Nous avons enregistré, dans la mort de Mohamet Ali, un événement d'un intérêt historique considérable. Ce Prince était mort politiquement depuis un certain temps ; mais ce fut à la même, à présent que sa mort a réellement eu lieu, semble la rendre plus regrettable à son peuple qu'elle n'eût été il y a un an. Il a certainement relevé ses domaines barbares, mais pas au point de les placer à un degré de civilisation d'où ils ne puissent rétrograder. Il a plutôt fait sentir à l'Égypte la présence d'une forte volonté et de son intelligence éclairée qu'il ne lui a donné une vitalité politique et civile qui pût subsister longtemps après son éloignement.

Le Giornale di Roma nie qu'un gouvernement entièrement ecclésiastique doive être établi à Rome, et rappelle à ses lecteurs que sous l'ancien régime la plus grande partie des employés étaient des séculiers. Il observe aussi que sur les trois ministres nommés, un seul est un prélat, et que si trois autres prélats ont été nommés commissaires pontificaux dans les Légations, les Marches, et le Patrimoine, des administrateurs laïcs seront sans aucun doute nommés pour le plus grand nombre des quinze provinces qui leur sont soumises.

La Presse annonce qu'une note diplomatique a été expédiée à Gaète par le gouvernement Français, dans laquelle il déclare au Pape que le général Oudinot a outrepassé ses instructions en transmettant à la commission des cardinaux les pleins pouvoirs dont il était investi, et particulièrement en ayant l'air de légaliser par son silence tout ce que la commission avait accompli depuis son installation. La note ajoute que le Gouvernement Français sent qu'il est de son devoir d'informer Sa Sainteté que de ce moment la France et ses représentants à Rome se réserveront le dernier mot dans tous les actes du gouvernement papal, et que dans le cas où le Pape, ses consiliaires ou aucune d's puissances intervenantes s'opposeraient à cette décision, les représentants de la France ont ordre de ne faire aucune attention à leurs protestations, et d'en appeler, s'il le faut, à l'armée, d'occupation pour faire respecter les justes droits du gouvernement français.

CORRESPONDANCE DU COURIER DES ÉTATS-UNIS.

Paris, 23 août 1849.

Une dépêche télégraphique, reçue avant-hier soir à Paris, et annonçant la soumission complète des Hongrois, produisit une sensation indicible, non-seulement par ce que cette nouvelle avait d'importance politique, mais encore par ce qu'elle avait de soudaineté inappréhensible. D'après cette dépêche, c'était le général Gorgy qui avait pris cette grave détermination, en présence d'échecs subis par Kossuth et Bem, à la suite desquels il avait été nommé lui-même dictateur. Une lettre particulière, reçue en même temps que la dépêche télégraphique, et qui est assez difficile à comprendre, ajoutait que Gorgy n'avait consenti à mettre bas les armes que devant les vailantes troupes russes, déclarant qu'il continuerait la lutte à outrance plutôt qu'à se rendre aux Autrichiens. Le maréchal Paskewitch avait accordé des conditions honorables à cette glorieuse armée magyare. Les journaux de Bruxelles et de Berlin regrettent, ont condamné la soumission de Gorgy, mais avec des variantes importantes, dont l'opinion publique a aussitôt tiré des conséquences diverses. La dépêche publiée à Paris vint de Varsovie, et dit que la capitulation de Gorgy avait eu lieu à Arad. Les dépêches autrichiennes, publiées le même jour à Vienne et à Berlin, disent que c'est dans la contrée de Villagos. La dépêche autrichienne annonce que Gorgy a déposé les armes avec ses 30 à 40 mille hommes, sans condition, à midi ; mais cette dépêche, traversée par le général Haynau, ne dit pas qu'il est resté au général Paskewitch que Gorgy s'est rendu, et ne parle pas de la dictature dont il aurait été investi. Ce ne serait donc plus le chef de la Hongrie qui aurait traité au nom du pays entier, mais un simple général qui aurait capitulé avec son corps d'armée. La lettre explicative de la dépêche russe annonçait que le général Luders avait détruit complètement l'armée de Bem, près d'Hermannstadt. Or, ce fait se trouve implicitement contredit par un bulletin fort étendu du général Haynau, relatant une victoire qu'il a remportée sous les murs de Temeswar, débloquée par lui. D'après ce bulletin, Bem, arrivé récemment de Transylvanie, avec de nombreux soldats, avait pris le commandement supérieur de l'armée hongroise qui bloquait Temeswar.

Dans l'intérêt de l'humanité et de la Hongrie elle-même, on doit donc désirer la fin de cette lutte inégale, qui, si elle s'était prolongée, eût attiré sur la Hongrie un ennemi de plus, la Prusse, à laquelle l'Empereur Nicolas avait déjà fait appel. Le voyage du prince de Schwarzenberg à Varsovie avait eu pour but cette coopération de l'armée prussienne dans une guerre qui était essai la sûreté de tous les trônes d'Allemagne. Aussi, le Hanovre et la Bavière devaient être fournis par contingent dans cette démonstration. Notre ambassadeur, le général Lamoricière, n'avait pu recevoir sans une certaine émotion les bruits qui se raient au sujet de cette véritable coalition, dont on comprend toute la gravité. On assure que, lors de sa première entrevue avec l'Empereur de Russie, l'ambassadeur français aurait abordé ce sujet. Il aurait dit qu'en face d'un déplacement de force si considérable, les puissances européennes, la France surtout, avaient le droit de concevoir quelques appréhensions quant à l'avenir. D'après une correspondance qui paraît bien informée, le czar avait déclaré avec beaucoup de netteté que, ni dans le présent, ni dans l'avenir, il ne pouvait être question de coalition contre la France, ou d'augmentations de territoire. " Ce sont là, aurait-il dit, des bruits de journaux qui n'ont aucune valeur. Je veux la paix, mais je veux, avant tout, la soumission absolue des Magyars. Il s'agit d'arrêter un bouleversement social, et, pour arriver à ce but, j'emploierai mes forces, mes armes, tout, tout !"

Si la cause des Hongrois n'avait été fatalement liée à ce bouleversement social, entrevu par Nicolas, et révé par des utopistes insensés, il n'y aurait eu partout que sympathie pour ce peuple héroïque, et militait si glorieusement pour la cause de son indépendance. Ce sentiment d'intérêt eût même été si puissant, si général, en France comme en Angleterre et aux États-Unis, qu'une intervention de ces puissances eût été devenue inévitable. Mais les anarchistes ont compromis cette noble cause ; lorsqu'on a le feu chez soi, on ne peut porter secours à son voisin. Que de magnifiques efforts ont été ainsi perdus par les excès des passions démagogiques ! Que de ruines ont été entassées depuis un an ; que d'argent dépensé, que de sang répandu ! Et, après toutes ces ruines, voilà le monde européen revenu à peu près au point d'où il était parti ! Des révolutions ont eu lieu successivement à Paris, à Milan, à Vienne, à Berlin, en Hongrie, en Sicile, en Toscane, à Rome, à Bade, à Venise ; ces révolutions n'ont produit partout que la guerre civile ou la guerre étrangère, que infortunes et désastres. Jamais la discordance, la jalousie n'ont été plus grandes en France, en Italie, et surtout en Allemagne, que depuis le jour où l'on a proclamé le règne de la fraternité et de l'unité. C'est là le résultat inévitable de toutes les exagérations. Qui veut trop n'a rien.

Quoi qu'on en dise, révolution n'est point synonyme de progrès, mais de désordre, et tout désordre est fun à la cause de la civilisation. Il n'y a de progrès durable et heureux que par la paix, et par la fraternité.

FRANCE.—Le bruit court, et cette nouvelle nous arrive de Londres que notre président Louis-Napoléon Bonaparte aurait demandé et obtenu la main de la fille du roi de Suède, âgée de 19 ans. La mère de Louis Bonaparte, la reine Hortense, était sœur d'Eugène Beauharnais, et la reine de Suède, mère de la fiancée, est fille du même Eugène Beauharnais. Par conséquent, Louis Bonaparte est cousin germain de la reine de Suède. Son mariage avec la fille de celle-ci n'a donc rien de bien invraisemblable. Son aide de camp et son confident le plus intime, M. de Persigny, est parti dernièrement pour remplir une mission restée secrète auprès de l'une des cours du Nord. D'un autre côté, la marquise de Douglas, fille de la grande duchesse de Bade, et cousine de Louis Bonaparte, vient d'arriver à Paris, et le président a quitté aussitôt le château de St-Cloud pour venir recevoir sa parente à l'Élysée. Ces voyages de confidents et de parents princiers semblent donner quelque valeur aux bruits d'alliance matrimoniale révélés à Londres. Les divers partis se sont émus de ces bruits, et se rappellent que le prince de Leuchtenberg, frère de la reine de Suède, a épousé une fille de l'empereur de Russie. On en conclut que, si Louis Bonaparte obtient la main de la fille du roi de Suède, c'est avec l'appui de la Russie, et que cette double alliance conjugale et politique donnerait à ses prétentions impériales une base et une portée qui leur ont manqué jusqu'à présent. Ces conclusions ne seraient certes pas sans quelque logique. Mais comment croire que le czar Nicolas, ce soutien fanatique de la légitimité, renierait cette religion et prêterait les mains à une restauration impériale? Au lieu de faire des conjectures à perte de vue, le plus sage est donc de laisser aux événements le soin de débrouiller ces mystères.....

—On lit dans l'Univers : La soumission des Hongrois était prévue; les matadors du parti révolutionnaire pouvaient seuls s'imaginer que l'insurrection magyarie triompherait des forces réunies de la Russie et de l'Autriche. Cependant, ce dénouement, que l'on attendait, que l'on sentait inévitable et prochain, a causé une sensation profonde; les démagogues sont frappés de stupeur, et les hommes d'ordre, loin de se réjouir, comme on les en accuse, ne peuvent se défendre des plus graves préoccupations. C'est que la cause hongroise, bien que confondue par ses principaux représentants et par les circonstances, avec la cause de la démagogie, s'appuie, à certains égards, sur les principes les plus légitimes et touche aux intérêts les plus élevés. En effet, il ne faut pas voir seulement dans les Magyars les hommes qui voulaient tenir sous le joug les Croates, les Valaques, etc.; il faut y avoir aussi ceux qui revendiquaient leur indépendance nationale, ceux qui refusaient à la camarille de Vienne le droit d'annuler les conditions de leur accession à l'empire d'Autriche et de transformer leur pays en départements autrichiens.

Cette cause où le vrai et le faux étoient mêlés, où les mêmes hommes qui s'armaient au nom de la liberté voulaient rester oppresseurs, offrait, sans doute, de grands obstacles à une solution pacifique. Cependant la guerre n'était inévitable. La nature des prétentions et des intérêts en lutte indiquait, elle-même, les bases d'une transaction, et les embarras des différents partis semblaient devoir rendre cette transaction facile. Mais la révolution est intervenue dans le débat, elle s'est prononcée pour les Magyars; ceux-ci ont accepté son concours et ils ont été perdus. Leur admirable courage n'a pu que faire peser sur eux des désastres plus longs et plus irréparables.

Maintenant le sort de la Hongrie est entre les mains de l'empereur Nicolas. On dit qu'il sera généreux. Il pourra l'être pour les hommes isolés; il ne le sera pas pour les institutions, c'est à dire pour le pays lui-même. Plus la Hongrie s'est montrée, redoutable, moins on songera à lui donner une organisation assez indépendante, assez nationale pour lui permettre de fermer promptement ses plaies. On ne voudra pas qu'elle redevenue assez forte pour recommencer la lutte. Il serait périlleux de se faire illusion sur ce point. Dans ce combat, provoqué par le radicalisme, on compte plusieurs vaincus, et l'Autriche est du nombre; mais il n'y a qu'un vainqueur: c'est la Russie. Elle fera certainement un sort qui sera triomphal pour elle. Nous ne prétendons pas qu'elle réclamera telle ou telle province, qu'elle agrandira son territoire; ce serait là pour elle un avantage sans portée. Son ambition est tout à la fois plus grande et plus facile à satisfaire. Elle voudra consolider la prépondérance qu'elle vient de conquérir; elle domine maintenant l'Empire ottoman; elle va maintenant tendre son protectorat non seulement sur les Slaves autrichiens mais sur tout l'Empire d'Autriche, et par conséquent sur l'Allemagne. Ce but, qu'elle a longtemps rêvé, la révolution vient de lui permettre de l'atteindre. C'est là, jusqu'ici, le seul résultat durable de tous les désordres que la démagogie a suscités depuis dix-huit mois. Quant à la France, que fera-t-elle? Des notes diplomatiques, peut-être. Grâce à la révolution, c'est tout ce qu'elle peut. Il vaudrait mieux qu'elle ne fit rien.

CHRONIQUE DES MELANGES RELIGIEUX.

FAITS, GENTES ET CAUSERIES.

EMIGRATION.—Au 31 août, il était arrivé à Québec 24,000 émigrés; ce qui donne sur 1848 une augmentation de plus de 10,000 émigrés. L'ESCLAVAGE.—Le Globe de Toronto dit que ceux qui sont en faveur de l'esclavage sont toujours à citer le nègre Levi, esclave de Henri Clay, et que l'on a si fort attaché à son maître, que, celui-ci lui donna-t-il la liberté, Levi le refusait, se trouvant si bien en esclavage. Pourtant on rapporte (et cela se dit tout bas) que dernièrement Henri Clay rendu à Newport appela en vain son fidèle esclave; Levi s'était fait rare; il avait probablement gagné la terre libre du Canada! ECONOMIES.—Il est vraiment satisfaisant d'apprendre que, si la commission d'enquête sur le pénitencier a coûté au pays £3,000, ses services produisent déjà des résultats magnifiques. Au lieu de la dépense ordinaire de £16,000 par an pour ce pénitencier, il ne faut cette année que £11,000; ce qui fait de suite pour 12 mois une économie de £5,000. Que vont dire de cela les adversaires du gouvernement actuel? MEGANTIC.—Le Morning Chronicle de Québec pense que le Comité de Mégantie, va bientôt avoir à se choisir un nouveau représentant; se sera sans doute un libéral? L'INDENNITE.—La commission pour l'indemnité pour les pertes de 1837 et 38 siège à Chambly depuis samedi dernier. ENTREPRISE SUR L'OTTAWA.—Il paraît qu'il va être

construit sur l'Ottawa un steamer pour naviguer entre les Rapides du Calumet et les Allumettes. Bravo!

RELIGION AUX ETATS-UNIS.—Le Presbyterian Advocate dit qu'il y a aux Etats-Unis 1,199,700 catholiques, 907 églises catholiques et 917 prêtres catholiques. Il ajoute qu'il y a en tout 22,508 Prêtres et Ministres aux Etats-Unis.

UNE MORT.—Il vient de décéder à la Nouvelle-Orléans M. Claude Français, Prêtre Catholique. Il est un des premiers Prêtres qui aient accompagné Mgr. Bruté dans le Diocèse de Vincennes.

CHOLERA.—C'est pour la dernière fois, je l'espère, que ce mot de choléra revient sous ma plume, et c'est pour annoncer encore que ce terrible fléau n'existe presque plus dans le pays. S'il ne recommence pas ses ravages, il n'en sera plus question dans cette chronique.

RELACHE.—Le Steamer Hibernia, parti pour Liverpool, a dû, à 600 milles en mer, relâcher à St. Jean, N. B., pour y réparer les avaries qu'il a essuyées à son dernier voyage. Ses malles et passagers ont dû partir par le Canada.

CHEMIN DE FER.—La corporation de London, H. C., vient de donner sa garantie pour £20,000, afin d'aider à la construction du grand chemin de fer de l'Ouest.

NOUVELLE-ECOSSE.—Les journaux de la Nouvelle-Ecosse rapportent, que les récoltes y sont magnifiques. A l'exception de l'avoine qui ne promet pas beaucoup, et du foin qui est la moitié moins abondant que les autres années.

CONVERSIONS EN CHINE.—Bien que ma chronique ne doive s'étendre d'ordinaire qu'à l'Amérique, je crois pourtant devoir signaler le fait suivant qui est raconté dans les derniers journaux d'Europe. Six chinois viennent d'être trouvés coupables de piraterie, et ont été condamnés par les autorités à être exécutés. Les Missionnaires catholiques se sont de suite transportés auprès d'eux, et au bout de 12 jours ils ont pu leur administrer le baptême. Les nouveaux Chrétiens ont été exécutés le même jour.

SYRACUSE.—L'Etat de New-York vient d'avoir à Syracuse une exposition splendide des produits de son agriculture. Henri Clay s'y trouvait, ainsi que M. Fillmore le Vice-Président des E. U., M. Walther de l'Utica, l'hon. A. N. Morin, le Dr. W. Nelson, le Rév. M. Desautels de St. Hyacinthe, M. Leclerc de St. Hyacinthe, et M. Evans nommé un des juges de l'exhibition, à la quelle assistaient, pense-t-on, 100,000 étrangers.

SARISSE.—Le Pilot annonce, qu'il vient d'être fait à la Douane de Montréal une saisie de fourrures, et il espère que les officiers de douane feront leur devoir. Car il faut, dit-on avec raison, que l'honnête marchand soit protégé, et que le revenu n'éprouve pas de pertes.

HORTICULTURE.—Jeudi et vendredi a eu lieu, sur le terrain des St. Sulpice à la Montagne, l'exhibition annuelle de la société d'Horticulture de Montréal. Tout le monde s'accorde à en faire beaucoup d'éloges, bien que quelques personnes croient que cette exhibition n'a pas été aussi considérable que l'an dernier. On parle aussi avec le plus grand avantage du Bazar de fleurs tenu par les Dames, qui ont, dit-on, vendu une immense quantité de bouquets. Le tout s'est terminé par l'ascension de plusieurs ballons, qui se sont élevés à une hauteur considérable.

LORD ELGIN.—Lord Elgin a dû rester à Niagara jusqu'à hier; on ne sait pas s'il ira de suite à Hamilton qui l'invite à la visiter, ainsi que plusieurs autres endroits importants. Il paraît toutefois certain que S. E. reçoit partout un accueil magnifique, et qu'elle se propose d'assister à l'exhibition d'agriculture qui aura lieu prochainement à Kingston.

M. J. S. LEE.—Ce monsieur est l'employé du gouvernement qui n'a pas craint de dire qu'il fallait pendre Lord Elgin et ses ministres. et qui, après la dernière attaque sur la maison de l'hon. M. Lafontaine, engageait les amis à y retourner. Le Pilot, la Minerve et presque tous les autres journaux libéraux du pays demandent à grand cri que justice soit faite de M. Lee et qu'il soit congédié. Il est à espérer que le gouvernement se rendra à cet appel, afin que, des actes aussi immoraux et irrévérencieux que ceux rapportés plus haut reçoivent ainsi de suite un juste châtement.

DERNIERES NOUVELLES DE LORD ELGIN.—Lord Elgin est reçu dans le District de Niagara avec enthousiasme et empressement. Il a visité le canal Welland et s'est rendu chez M. Thompson, M. P. P. La ville de Dundas l'invite à passer dans son enceinte, et sans doute que S. E. s'y rendra, afin de pouvoir en même temps profiter de la somptueuse hospitalité de M. Notman, M. P. P.

LAC ST. PIERRE.—Le Pilot dit que le chemin droit du Lac St. Pierre ne se complète pas, et qu'il ne faudrait que £25,000 pour le compléter, et faire profiter les quelques £70,000 déjà employés à cet important ouvrage. On croit qu'aussitôt que les finances le permettront, qu'on verra à finir cette amélioration.

LA POLICE.—La police de cette ville est fort active en ce moment. La Minerve d'hier dit en effet que, dans cinq jours de temps, de mercredi à lundi, il a été fait à Montréal 79 arrestations! c'est un état de choses peu rassurant, et qui parle peu en faveur de la moralité publique.

BARREAU.—Il est arrivé samedi cinq avocats de Québec pour assister au Conseil général du Barreau du B. C., qui a dû se tenir en cette ville le même jour. Trois-Rivières en avait envoyé trois.

TRÉPASSÉ ET DAMNÉ.—La Minerve publie depuis deux numéros des dialogues infernaux en réponse aux articles infâmes, impies et immoraux du Trépassé de l'Avenir. C'est à la fois mordant, amusant et grave. La vérité est dite sans crainte ni ménagements. Il serait à désirer que les Melanges du Journal de Québec, l'Ami de la Religion, le Canadien et l'Echo des Campagnes les reproduisissent. Libre à l'Avenir et son adjoint de les publier à leur tour.

J'aurais bien à vous parler de plusieurs autres choses; mais en vérité je crois que voilà le plus nouveau, le reste donc à bientôt.

CHARLES-EDOUARD.

UN DIABLE DÉNICHIÉ.

En répondant, vendredi, aux taquineries du Montréal Gazette, nous insinuâmes qu'un Diable visitait un certain Bureau et affectait l'esprit du gentilhomme qui y écrit. Nous avions parfaitement deviné. La petite niche que nous avons faite à l'esprit malin, l'a fait se démasquer complètement. Laissons soudainement son langage pieux, il n'a pas tout à fait juré comme un diable, mais il nous a traités de chiens pendus (hang-dog) et il

à fait entendre entre ses dents quelques rauques grognements contre les Jésuites. Nous plaignons le sombre Empire quand ce garnement y retournera. Il soufflera l'émeute, peut-être même embrasera-t-il le journal infernal. Pour nous, nous n'insisterons pas à lui faire montrer ses cornes, nous nous contentons d'avoir vu sa queue de serpent. Heureux d'avoir déniché ce diable, qui voulait nous gogner, et de l'avoir fait rire tout jaune, nous dirons quelques mots à ceux qui méritent qu'on leur parle sérieusement.

L'Eglise Catholique ne cherche pas les ténébreux. Depuis dix-huit siècles elle est en évidence comme une ville haute sur le haut d'une montagne. Elle n'a pas besoin pour se soutenir d'un faux merveilleux, puisqu'elle a pour elle des millions de miracles bien constatés.—La Démarche dont le Montréal Gazette veut s'emparer pour faire du fétichisme, renferme une complète réfutation de ses insinuations, puisqu'elle prouve que les Chefs de l'Eglise ne souffrent pas la pitié mal déguisée des ignorants, mais qu'ils prennent les moyens de démasquer le mensonge.—Finalement, si le prétendu Ange n'est qu'un diable, il sera déniché comme l'a été l'autre.

LE PILOT DE MONTRÉAL.

Le Pilot du 13 contient, dans un excellent article sur la liberté et les droits égaux auxquels le nègre a droit aussi bien que tout autre homme en Canada, se récrie contre les signataires d'un document provenant de certains habitants de Chatham et qui demande que les nègres soient séparés des blancs; car, selon eux, les nègres qui viennent parmi nous n'appartiennent à une race qui doit être séparée de la race blanche. Nous ne pouvons que concevoir jusqu'ici dans ce que dit le Pilot.

Mais il ajoute: "Ceux qui s'opposent à l'introduction des nègres parmi eux ont également droit de dire au Canadien-Français: "Vous êtes insouciant et impraticable."... et aussi l'empêcher de s'établir sur leurs terres." Ce raisonnement est bon; mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que le Pilot vienne insinuer que les Canadiens-Français sont insoucients et impraticables. Nous repoussons ces appellations injurieuses, comme, contrairement à la vérité. Le Pilot aurait dû dire des Canadiens-Français: "Vous parlez le Français, voilà pourquoi nous ne voulons pas vous laisser établir parmi nous comme les habitants de Chatham disent aux nègres: "Vous êtes noirs, vous devez donc vivre hors de notre société." Mais porter contre les Canadiens-Français l'imputation d'insouciance et d'impraticabilité, c'est un peu fort de la part du Pilot. Nous aimons à croire que c'est un lapsus Calami, et que le Pilot avouera franchement que, dans cette circonstance, il n'a pas voulu plus que de continuer porter une accusation contre nos compatriotes. Nous attendons sa réponse. (Communiqué.)

—Dimanche, 16 septembre, Mgr. l'Evêque de Martyropolis a conféré, dans la chapelle de la Providence, le sous-diaconat à MM. Eugène Gauvin et Julien Watier.

MM. Armour et Ramsay, libraires bien connus de Montréal, ont eu l'obligeance de nous envoyer six exemplaires de petits traités latins à vendre à leur librairie. Ces petits traités sont: Le 2<sup>e</sup> Livre de Quinte Curce; les Géographiques de Virgile; le traité de l'Amitié, de Cicéron; le vie d'Agricola, par Tacite; le IV liv: des Commentaires de César, et un choix des vies de Cornelius Nepos. Ces petits livrets sont cartonnés et parfaitement bien imprimés.

—Nous avons reçu le Prospectus d'un nouveau journal que l'on se propose de publier, à Montréal, en langue anglaise. Il aura pour titre: British American Chronicle. Nous ignorons à quelle section des partis politiques il doit appartenir. La Minerve dit qu'il avouera la cause de la Ligue.

On lit dans l'Avenir:

"Les MELANGES RELIGIEUX pour leur part lancent leurs foudres de papier sur tous ceux qui parlent de démocratie, de libre examen, de liberté de pensée, et de tout ce qui sort en un mot du grand et progressif système gouvernemental de la PRÉFROCRATIE!"

On lit encore dans l'Avenir... DIX-HUIT grandes colonnes, au moins d'un article interminable signé "TRÉPASSÉ." C'est une revue rétrospective et actuelle des méfaits et délits du clergé de tout temps, de tous pays, de tout ordre, et de tout rang!—Nul doute que "la vérité, la bonne foi, la justice et la plus rigoureuse impartialité" ne président à cette édifiante élaboration.—Nous pourrions en dire notre sentiment dans le prochain numéro.

Mgr. de Montréal est gravement malade, depuis quatre jours d'une inflammation de pouxmons. Les médecins n'auraient rien de sinistre.

Plusieurs articles renvoyés faute de place.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

—Les Tories de Toronto viennent de faire poser sur les murs de la ville des placards, dont voici un échantillon:

"C'est sous le prétexte de recevoir Elgin qui récompense les rebelles, que des centaines d'égorgeurs armés ont été soudoyés pour envahir Toronto le jour de son arrivée, massacrer les loyaux habitants, et détruire leur demeures et propriétés.... Armez-vous! Armez-vous! Accourez des campagnes, accourez de la ville pour protéger vos personnes et vos propriétés, vos femmes et vos petits enfants, contre Elgin et les cruels assassins qui vont proclamer de pareils placards? C'est ce que nous saurons avant peu. Minerve.

LE PÈRE MATHEW.—L'apôtre de la tempérance a fait lundi ses adieux à la population de Boston, où il a terminé, quant à présent du moins sa propagande. Une foule considérable se pressait dans le vaste enceinte des Commons, où plusieurs discours ont été prononcés. Nombre de personnes ont encore pris, à cette occasion, l'engagement de tempérance. Le père Mathew doit partir samedi pour Lawrence. Moniteur Canadien.

MORT DE MEHEMET-ALI.—On lit dans le Courrier de Marseille: "Nous apprenons d'Alexandrie que Méhémet-Ali y est décédé le 2 août dernier, dans sa quatre-vingt-troisième année. Ses obsèques ont eu lieu deux jours après, au Caire, où ses dépouilles reposent aujourd'hui sous la coupole de la magnifique mosquée construite par lui."

OR CALIFORNIEN.—D'après un relevé officiel, la valeur totale du mineral californien déposé à la monnaie des Etats-Unis, du 1er janvier au 31 août de cette année, s'éleva à \$1,916,532, dont \$176,918 seulement à la Nouvelle-Orléans, et le reste à Philadelphie. En ajoutant à cette somme \$44,177 déposés l'année dernière, la valeur totale de l'or importé jusqu'ici de Californie, s'éleva à \$1,960,715.

Le nombre des pièces de \$1, en or frappées jusqu'au 1er septembre est, d'après le même relevé, de \$695,766. Courrier des E. U.

UN OURS POLAIRE, tué au Labrador, ou plutôt sa peau empaillée, vient d'arriver à Halifax à bord du navire Lord Esomouth. Il est blanc comme neige, a seize pieds de long, et est gros à proportion. Il possédait, dit-on, seize quintaux. Trouvé à la nage, il fut poursuivi jusqu'à terre, et fut percé de seize balles avant de tomber.

ILE DU PRINCE EDOUARD.—Il s'organise une association à Charlottetown pour émigrer en Californie.

[No. 32.]

Autre cas sévère d'Asthme, dans le New Hampshire, guéri par le baume du Dr. Wistar.

M. W. Fowle écrit ainsi:—Chr. Monsieur, étant depuis longtemps tourmenté d'un asthme de la nature la plus sévère, et ayant essayé différents remèdes, tous sans aucun effet, j'ai acheté de votre agent, A. Rowe, un bouteille Baume de Coris Sauvages, qui m'a beaucoup soulagé. J'ai continué d'employer le même remède chaque fois que la maladie a recommencé, et j'ai trouvé qu'il soulage, toujours quand rien autre chose ne le peut faire; et de plus je n'ai aucun doute que si j'avais eu le Baume de Coris Sauvages dans les premières périodes de la maladie, j'en serais tout à fait guéri. Je le recommande avec assurance comme un remède spécifique pour toute affection de pouxmons. BENJAMIN ROBINSON.

New Hampton, le 5 Avril, 1846. Toute bouteille qui ne porte pas sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS, doit être réputée fautive.—Prix, une piastre la bouteille ou six bouteilles pour cinq piastres.

A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Carté et Cie, rue St. Paul; aussi par Alfred Savary et S. J. Lyman Cie, Place d'Arme.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

Entrée des Elèves aura lieu mardi 25 du présent mois. Les élèves qui ne se rendent pas au jour fixé, et qui n'auront pas fait agréer les raisons de leur retard seront exposés à ne plus trouver de places. St. Hyacinthe 15 septembre 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal 8 Septembre, 1849.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIÈME OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date du Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas, par l'Agent Local, JOHN LYMAN, à l'Île des Allumettes, auquel l'on devra s'adresser.

Prix de vente:—Trois Chênes Parre.

Township de Chicster.

Rang 1er, Lots A, 1 à 9, 11 à 22, contenant depuis 68 à 161 acres.

" 2me, Lots A à D, 1 22, 27 à 52 contenant depuis 38 à 171 acres.

Aussi le résidu de la partie nord, ou 89 acres des lots divisés Nos. 23 à 26.

" 3-me, Lots A, B, C, 1 à 48, contenant depuis 43 à 146 acres.

" 4me, Lots, 8 à 46, contenant depuis 47 à 95 acres.

" 5me, Lots 44 à 50, contenant depuis 50 à 114 acres.

" 6me, Lots 27 à 52, contenant depuis 51 à 158 acres.

" 7me, Lots 1 à 50, contenant depuis 6 à 100 acres.

Township de Sheen.

Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à 142 acres.

" 2me, Lots 34 et 35, dans l'Est, 50 acres chaque.

" " Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à 260 acres.

Rang 3me, Lots 53 à 68, contenant depuis 80 à 122 acres.

" 4me, Lots 52 à 58, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres.

" 5me, Lots 1 à 56, contenant depuis 100 à 194 acres.

" 6me, Lots 1 à 6, 14 à 56, contenant 100 acres chaque; 7 à 13 contenu inconnu.

Township de Waltham.

Rang A Lots B, 1 à 8, contenant depuis 41 à 200 acres.

" 1er, Lots 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis 43 à 144 acres.

" 2me, Lots 1 à 50, contenant depuis 52 à 162 acres.

" 3me, Lots 1 à 49 de. 100 à 162 acres.

10 sept.—uv.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 3 août 1849.

Les individus, qui ont des locations de terres, soit comme concessionnaires primitifs ou comme leurs légataires héritiers ou substitués, et qui n'ont pas encore en leurs paiements, sont par le présent notifiés que conformément à la 5e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toutes terres, dont l'octroi donnait droit à des honoraires, lesquels honoraires seraient maintenant dus ou sur les quelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, ou dont l'exécution des conditions d'établissement n'est restée à être prouvée, seront considérées et reprises, à moins que tels honoraires ne soient dûment payés, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de celles-ci ne soient prouvées à la satisfaction du gouvernement, le TRENTEIÈME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés et la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée dans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne.

Montréal, 7 août 1849.

AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 3 août 1849.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en terres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Papiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1.

Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, qui suivent les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent chaque année au moins un des versements requis, avec intérêt.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE A ST. HYACINTHE, PROCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ HISTORIQUE DES EAUX MINÉRALES ET DE LEURS EFFETS GÉNÉRAUX, SUIVIE D'APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES, PHYSIOLOGIQUES ET MÉDICALES D'APRÈS LA NATURE DE CES EAUX.

ABRÉGÉ HISTORIQUE DES EAUX MINÉRALES. On donne ce nom à toute eau naturelle chargée de matières salines, pour n'être plus potable, ou encore à celle de ces mêmes eaux que réclame l'art de guérir, et qui prend plus exactement le nom de médicamenteuse. Ces eaux résultent de l'évaporation de l'eau à la surface du Globe et de la condensation correspondante de sa vapeur. Elles se trouvent répandues par infiltration entre les diverses superpositions de notre globe, dont elles suivent les pentes jusqu'à ce que, rencontrant des couches imperméables qui les retiennent, elles s'écoulent souterrainement pour jaillir au dehors dès qu'une issue leur est offerte. Ces eaux contiennent en dissolution une quantité plus ou moins considérable des matières solubles, renfermées dans les divers terrains ou rochers qu'elles ont traversés. Ces liquides doivent leur jaillissement, ainsi que le prouve M. Berthier, au dégagement des gaz ou des vapeurs comprimées qui pressent plus ou moins à leur surface (Celles de Providence jaillissent à dix pieds du niveau de leur courant.) Ces jaillissements peuvent être dus aussi à ce qu'elles viennent de régions plus élevées.

Elles sont froides ou chaudes; les chaudes se rencontrent dans les terrains volcaniques; leur température atteint ou dépasse 20° Réaumur. Les froides sont celles dont la température est inférieure à l'air ambiant lors de la saison des bains. Celles de Providence marquent 47° Fahrenheit lorsque la chaleur de l'air ambiant est à 90° Fahrenheit. La composition de ces liquides est plus ou moins complexe. Les substances que l'analyse chimique y a démontrées jusqu'à présent sont très nombreuses. Ce sont les différents gaz, les acides carboniques, sulfureux, nitriques, boriques, etc. Les carbonates de chaux, de magnésie, de fer, de manganèse, de soude, etc., et de fer y sont tenus en dissolution à la faveur d'un excès d'acide carbonique, ainsi que les sels de soude et d'ammoniac, etc. Les plus complexes des eaux minérales ne contiennent qu'un petit nombre d'agents médicaux. Ceux que l'on y rencontre le plus ordinairement sont les chlorures de sodium, de calcium et de magnésium; le sous-carbonate de soude, les sous-carbonates de chaux, de magnésie et de fer, les sulfures de calcium et de magnésium, etc., etc. Des substances gazeuses, acides ou neutres, de la silice, des matières extractives, etc., etc.

EFFETS DES EAUX MINÉRALES EN GÉNÉRAL. Ces effets se rapportent soit à l'eau proprement dite, soit au calorique qu'elles renferment, soit enfin aux différentes substances salines, ou autres, qu'elles contiennent et qui caractérisent chacune d'elles. Quelque soit leur nature, elles introduisent toutes dans l'économie animale une somme de liquides plus ou moins chargés de substances stimulantes; et appliquées sur la peau ou à la membrane gastro-intestinale, elles excitent plus ou moins de vitalité, réveillent le jeu des organes, déterminent une sorte de mouvement fébrile, de fièvre médicale accompagnée momentanément du moins, de l'augmentation des forces; quelquefois d'un bien être inconnu et presque toujours suivi d'effets diurétiques, diaphorétiques et purgatifs. D'autres fois leur action est comme insensible, et la guérison a lieu par bésis; enfin elles agissent quelquefois, à la manière des spécifiques. Les perturbations, les crises qu'elles provoquent doucement pour l'ordinaire et par des voies d'élection, variables suivant leur nature, au lieu d'épuiser les malades, semblent parfois les restaurer. Les hémorrhagies, les abcès plus rares, le retour à la vitalité des organes paralysés, la résolution des ulcères engorgés, la cessation des douleurs, des rigidités, des spasmes, des affections nerveuses, sont des phénomènes complexes qui doivent plutôt prendre place parmi les cures des maladies que parmi les crises. La disparition des écoulements, des flux accidentels, des éruptions, etc., par suite de leur usage, est une conséquence naturelle du retour des organes à leur état normal.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES FROIDES, EMPLOYÉES COMME BAIN. Toutes les fois que le corps est immergé dans l'eau froide, il s'en suit une sélation qui porte son action principale sur le système nerveux et les fonctions qui en dépendent le plus immédiatement. Si l'immersion a été de courte durée, il s'établit immédiatement une réaction caractérisée par l'accélération du pouls, et par l'augmentation de la chaleur de la peau, la réaction qui rétablit ordinairement avec facilité après un bain froid dans l'eau ordinaire, est d'autant plus vive après le bain d'eau salée que les sels qu'elle contient en dissolution sont eux-mêmes doués de propriétés plus excitantes. L'expérience démontre que l'excitation fébrile est en quelque sorte incompatible avec les spasmes; aussi les bains d'eau salée sont-ils un des meilleurs moyens à opposer aux affections spasmodiques. Les faits démontrent aussi que les personnes nerveuses trouvent bien de cette médication. Mais il est une précaution à prendre en faisant usage des bains froids, c'est que les bains froids ne doivent durer que deux, quatre et au plus six minutes. Si au contraire ils sont longtemps prolongés, la stupeur primitive peut durer plusieurs heures, et la fièvre réactionnelle ou n'a pas lieu, ou elle se développe avec une intensité qui n'est pas toujours sans inconvénient. Parmi les effets des bains d'eau salée, il en est un qui a une grande influence, c'est la répartition de la chaleur animale dans tous les membres du corps. Les pieds, les mains presque toujours glacées chez les gens nerveux, reprennent promptement une température normale et la peau du corps, jadis très sensible au froid, perd promptement cette susceptibilité. Ce résultat conduit à un autre encore plus capital, c'est que des personnes qui s'en rhument dès qu'elles sentent un peu de froid ou qui éprouvent des diarrhées et des accidents divers peuvent ensuite braver impunément les rigueurs d'une mauvaise saison. Il est un nombre considérable de maladies internes, que les personnes du sexe éprouvent et qui les font languir, mais que l'on ne peut détailler ici; la plus grande partie de ces maladies trouvent un remède efficace par l'usage des bains d'eau salée, administrés convenablement d'après les prescriptions des méde-

cins qui ont fait une étude spéciale de l'usage des bains froids dans l'eau salée. C'est pour cette cause qu'un médecin doit ordinairement prescrire le mode des bains, etc., etc. Les bains d'eau salée chaude sont loin d'avoir la même influence que les bains froids. Ils sont conseillés dans tous les cas où il existe une débilité générale profonde, comme dans les maladies scorbutiques, dans la goutte atonique en un mot dans presque tous les cas où l'on conseille les bains sulfureux. (A Troussseau et P. Pidou.)

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE A ST. HYACINTHE. EAUX FROIDES 47° FAHRENHEIT. Les eaux contiennent les principes suivants: PRINCIPES GAZEUX. Acide Carbonique (dissout en eau) Protocarbone d'hydrogène (en abondance) PRINCIPES SALINS. Chlorure de Sodium (en abondance) Sulfate de Soude (en petite quantité) Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water) assez abondant. Chlorure de chaux (en abondance) Chlorure de Magnésie (en petite quantité) Sulfate de Magnésie (assez abondant).

EFFETS THÉRAPEUTIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorhydrique, carbonique et sulfurique; de plus que ces eaux tenaient en dissolution une assez grande quantité d'acide carbonique très puissantes et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet acide les rend encore efficaces dans certaines affections nerveuses de l'estomac, dans la dyspepsie, la cardialgie, dans les vomissements nerveux chez les femmes enceintes. Les chlorures de sodium, les sulfates de soude et les carbonates de cette base que contiennent ces eaux leur donnent des propriétés anticholériques très puissantes et bien démontrées; comme l'on prouve de nombreuses expériences faites à cet égard: de plus ces sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connues en tout le monde. Ils ont encore une propriété bien faite de l'intention des personnes qui font l'usage de ces eaux, c'est leur vertu lithontriptique, qui les rend très avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissous; les urines deviennent alcalines; d'acides qu'elles étaient auparavant. Les chlorures de chaux que ces eaux contiennent, leur donnent l'effet de neutraliser les acitités de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de maladies organiques, de ce viscère. L'on se trouvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarrhées chroniques, même de celles qui sont compliquées d'ulcération des intestins. L'on ne dira que quelques mots de son emploi en bain; vu ce que l'on a dit plus haut de la médication des bains d'eau salée pris froids. Ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'espace de temps que les personnes y demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhumatisme et la goutte. On en retire de bons effets dans les affections scorbutiques, la rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses, l'hystérie, l'épilepsie, l'hypocondrie, dans les douleurs utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, dans la dysménorrhée, la stérilité, les douleurs de reins, etc. L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement préventif des difformités et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les diverses accidents dépendants d'une asthme locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quelque tisane, soit combinée au vin, au lait ou au sirop quelconque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jours comme purgative et prise par tumbours avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diurétique, diaphorétique et stomacologique.

GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri. M. Joseph Gazeille, père, souffrait d'un grand mal de tête depuis plus de quinze jours; il en a bu à plusieurs reprises durant deux jours; il s'est lavé dans ces eaux et son mal de tête est disparu; depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces eaux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faiblesse, d'estomac. M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement des bains qui sont maintenant en opération, va incessamment mettre des dépôts, de ces eaux à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Ils les vendra à un prix bien modéré, vu la facilité du transport de St. Hyacinthe à ces autres places, et vu aussi leur nouveauté. Des affiches feront connaître les lieux des dépôts. St. Hyacinthe, le 16 juillet 1849.

L. P. BOIVIN,

COIN DES RUES NOUVEAU-DE SAINT-VINCENT. AVERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qui tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques quartier. Etant incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

AUX FABRIQUES. A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. Les conditions seront très-faciles. S'adresser J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.

ETABLISSEMENT DE RELIURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, etc. etc. etc.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. MESSIEURS les commissaires se procureront, pour une école modèle, un Institutur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premier jour c. Septembre prochain. S'adresser à Messire Duchrocher, prêteur et curé, à Bécail. N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonnable et modéré. Bécail, 2 juillet 1849.

AVIS Aux Capitalistes et autres du Canada et des Etats Unis d'Amérique.

VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande population dans le District de Montréal, et seulement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurent avec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de fer maintenu en construction, offre de grands avantages aux Capitalistes et autres personnes entreprenantes, qui désireraient utiliser les nombreux pouvoirs d'eau que la dite Rivière renferme, particulièrement dans le voisinage du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand besoin.

Et les Soussignés, désirant encourager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, font savoir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre ou louer à long terme, (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes) les dits pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures; le tout à des prix et conditions très-favorables aux acheteurs. B. JOLLETTE, P. C. LOEDEL, G. DE LANAUDIÈRE, A. T. VOYER.

GRAINS DE JARDIN. DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui aiment des grains. LES grains de jardin sont généralement importés en ce pays, en automne et gardés dans des magasins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différents Ports d'Europe avant la récolte des grains, ainsi les grains qu'ils apportent sont toutes de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'on leur sème en Canada. Pour remédier à ces inconvénients, les soussignés ont adopté l'usage de faire venir leurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ont été cueillies, et elles leur arrivent de New-York par estafette. Par ce moyen ils peuvent fournir à leurs pratiques. DES GRAINES FRAICHES DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoique dispendieux a été prouvé par une expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les grains qui ont été achetés des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de GRAINES DE JARDIN et de GRAINES DE FLEURS venant de PARIS par le paquebot Baltimore qui a fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvent:

- Artichauts Asperges Fèves
Brocoli Betteraves Choux-fleurs
Capucines Concombres Carottes
Corfueils Sariettes Poireaux
Laitue Melons Marjol
Moutares Oignons Pois-Chux
Persils Panais Citronille
Raves Rhubarbe Romarin
Safran Saug Choux de Savoie
Epinards Sariette Thym
Tabacs Navet Tomates
Fèves rouges Betteraves blanches, etc. etc. etc

BENJ. WORKMAN & Co. Cie. 172, rue St. Paul, coin du Carré de la Douane Montréal, 6 avril. P. S.—Ils ont aussi à vendre un assortiment étendu de GRAINES DE FLEURS du Canada, de France, d'Angleterre, d'Amérique, &c dont le catalogue est imprimé et sera donné gratis à ceux qui viennent pour acheter de grains.

DEUXIÈME ÉDITION DU COURS TRAITÉ SUR L'ART ÉPISTOLAIRE, A L'USAGE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lettre de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, les formules de Lettres de change, Billets, reçus, quittances; d'une liste des initials des titres qualitatifs; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans le Bas-Canada; d'une liste des chefs des départements sous l'Exécutif de la Province, et des places de durs Bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc. Cet ouvrage est recommandé par le Bureau d'Examinateurs pour le district de Montréal, et par M. le Surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada. A vendre à Montréal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Genéon rue St. Vincent, No. 24.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRINX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants pieux, in-32 Do de l'enfance chrétienne, in-18 Do Moral et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 &c. &c. &c.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS ETS ACCORDÉE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE etc. Cie. rue St. Vent, No. 3 } 21 mai 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal 2 Mars, 1849

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Terres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les éhous. Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière et au chemin Kennebec, y compris le township de Newton, comté de Vandreville, ss. l'Acère. Pour dit dit, à l'est de la rivière Chaudières et de chemin Kennebec, y compris les comtés de Bonaventure et Gaspé, ss. l'Acère. Pour dit dit au nord du fleuve St. Laurent, depuis la limite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, ss. l'Acère. N. B.—Les occupants actuels de lots dans le Saguenay les pourront acheter à 1s. l'Acère, en payant le prix, ie ou avant le 1er Janvier prochain. Pour dit dit, comté de l'Ottawa, les terres dans les Townships déjà annoncées en vent, ss. l'Acère. Dit dit dans ceux qui le seront ci-après, ss. l'Acère. Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition. Les autres trois quarts seront payables en trois versements égaux, à des intervalles de deux ans chaque; le tout avec intérêt. Personne ne pourra acheter à ces conditions plus de cent acres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée. L'acheteur, en prenant possession du lot, sera tenu d'environ la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre; et, dans quatre ans de la date de l'achat, de défricher un dixième de la terre, et d'y résider. Une sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prouvé d'une manière satisfaisante qu'il remplit les conditions de défrichement et autres ci-dessus mentionnées; et que la totalité du prix d'achat et des intérêts aura été payé. Les acquéreurs, ou autres occupants, ne pourront couper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il leur faudra abattre pour défrichement, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'Agent. Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulues soient faites; sinon, il iront à la couronne. Le bois coupé sans permission sur des terres sous location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne coupé sans licence. Les demandes pour achat devront être faites aux cents locaux respectifs.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc., Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET-LATOUR, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.—Gm.

ARCHITECTEUR. CHS. BAILLARGE, architecte, un vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec. CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES. rais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, France de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRINX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 3 6 Chaque insertion subséquente, 0 11 Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne, 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraire. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ec. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. PROPRIÉTAIRE, JOSEPH RISET Imprimeur. RÉDACTEURS, Jos. LA ROCQUE, Proc. Pr. Jos. CÉNAS, Proc.